[ Date ]

Privé et confidentiel

Délivré par [ courriel, courrier, en personne, etc. ]

[ Nom de la personne ]

[ Adresse de la personne ]

Cher/chère [ nom ] :

|  |  |
| --- | --- |
| Objet : | conclusion de l'enquête à propos de la plainte |

Nous vous écrivons pour vous tenir au courant de la conclusion de notre enquête au sujet de votre plainte.

Nous avons reçu votre plainte le [ date ]. Après vous avoir rencontré pour parler de vos préoccupations, nous avons également discuté avec [ nom du défenseur ] ainsi qu'avec des témoins. Nous avons examiné toutes les informations et tous les documents collectés au cours de l'enquête et avons conclu que votre plainte est [ fondée/infondée/non-conclusive ].

[ Paragraphe à inclure si la plainte est fondée ] : En conséquence, nous prendrons les mesures nécessaires pour garantir que l'incident ou les incidents qui vous préoccupent ne se reproduiront plus à l'avenir. Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons pas vous dire toutes les mesures qui seront prises, mais parmi celles qui peuvent être divulguées, on compte : [ dresser une liste des mesures qui ne sont pas confidentielles ]. Nous communiquerons avec vous dans les jours qui suivent afin de savoir comment vous vous sentez.

Si vous n'êtes pas satisfaits du résultat de notre enquête, vous pouvez demander à ce qu'elle soit réexaminée par le ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse ou par l'IPEJ. Vous pouvez téléphoner à l'IPEJ à tout moment au 1-800-263-2841.

Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet de notre enquête et de ses résultats, nous vous invitons à nous le faire savoir en communiquant avec [ coordonnées de la personne à contacter ].[[1]](#footnote-1)

Merci de nous avoir signalé vos préoccupations.   
[ nom ]

1. Rubin and Thomlinson, *Human Resources Guide to Workplace Investigations* (Canada Law Book: Aurora, 2006) p 205 to 206. [↑](#footnote-ref-1)